



INFORMATIONS **CORONAVIRUS**

COVID-19

Lettre d'information N°10 du 5 juin 2020

Le bilan du COVID-19 en région PACA au 5 juin 2020 :

Désormais, l'ARS PACA ne communiquera les chiffres détaillés par département qu'une fois par Semaine. Le reste de la semaine, seuls seront publiés les chiffres agrégés au niveau régional

800 personnes sont hospitalisées (- 12 par rapport au dernier bilan) ;

65 personnes sont en réanimation (+0)

913 personnes sont décédées (+ 1 par rapport au dernier bilan)



Vie Pratique :

➔ Rappel du plafond des prix des gels hydro-alcoolique suite à de nombreuses arnaques :

<https://bit.ly/2XzAh6r>

➔ Comment assurer ma santé et ma sécurité au travail ? Retrouvez une vidéo décrivant les gestes barrières en vidéo : <https://bit.ly/2MyK2Mc>

➔ Création d'une consultation particulière avec le médecin traitant afin d'accompagner les personnes à risque de développer une forme grave de covid-19 ainsi que pour les personnes prises en charge pour une ALD : <https://bit.ly/2AFcusU>

➔ Les contrôles techniques devant être effectués entre le 12 mars et le 23 juin, voient leur échéances prolongés jusqu'au 5 octobre 2020 : <https://bit.ly/3eLLFCa>

➔ L'indemnité exceptionnelle dédiée aux salariés à domicile est reconduite pour le mois de juin : <https://bit.ly/2AJrypg>

➔ Situation sur le marché du travail le 2 juin 2020 : <https://bit.ly/3eV6viA>

STOP-COVID:

➔ Comment ça marche ? Comment installer l'application ? Quelle est la différence avec les applications de tracking des déplacements ? Retrouvez toutes les réponses à vos questions : <https://bit.ly/2BtH3SH>



Mesures de déconfinement dans le département :

➔ Retrouvez la stratégie locale de déconfinement <https://bit.ly/3du1rAR> <https://bit.ly/2AdoKke>

Solidarité :

➔ Prise en charge totale du test de dépistage covid-19 par l'assurance maladie : <https://bit.ly/2Xzr1PO>

➔ Assouplissement supplémentaire des conditions de visite dans les établissements hébergeant des personnes âgées : <https://bit.ly/2AE1Fay>

➔ Protocole relatif aux consignes applicables sur le confinement dans les ESSMS et unité de soins longue durée : <https://bit.ly/3eOq77K>

➔ Lignes directrices pour l'organisation de secours vacances/répit à destination des personnes en situation de handicap et de leur famille : <https://bit.ly/3cwwR4E>

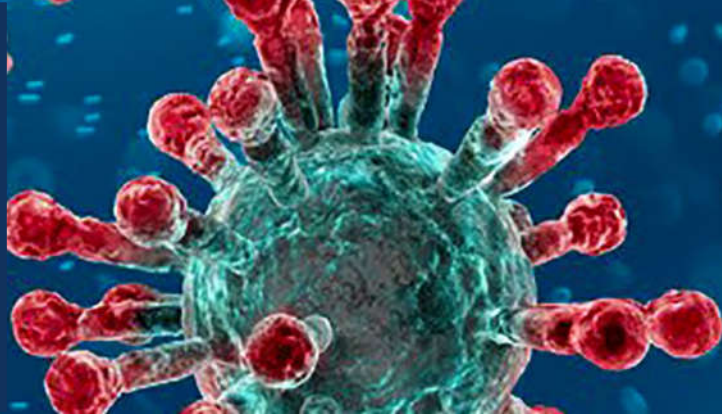
➔ Lancement de l'Alliance européenne pour le vaccin contre la Covid-19 : <https://bit.ly/3eUFPOK>

➔ La transition écologique est la stratégie de protection et de croissance du Gouvernement au sortir de la crise, retrouvez l'article d'Elisabeth Borne : <https://bit.ly/2AL70wY>

➔ Création de deux nouvelles missions sur la plateforme de mobilisation de réserve civique « Soutien à la mobilisation sanitaire » et « Soutien à la reprise des missions de service public », rendez-vous sur jeuxaider.gouv.fr pour soutenir le secteur associatif : <https://covid19.reserve-civique.gouv.fr>

INFORMATIONS CORONAVIRUS

Retrouvez aussi toute l'info du gouvernement sur le **COVID-19**
<https://bit.ly/2URXoYz>



COVID 19 Point de situation économique en Vaucluse au 5 juin 2020

PRÉFET
DE VAUCLUSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Activité partielle au 2 juin 2020	Fonds de solidarité au 2 juin 2020	Prêt Garanti par l'Etat en Vaucluse au 2 juin 2020	Report des échéances sociales au 15 mai 2020	Mesures à caractère fiscal au 2 juin 2020
67 198 248 millions d'€ (montant payé)*	43,7 millions d'€	797,4 millions d'€ accordés	136 018 923 millions d'€ de report de cotisation à l'échéance du 15/05	12,3 millions d'€ de report d'échéancier IS ou TS & TVA
48 486 salariés placés en activité partielle	18 490 entreprises bénéficiaires	5 811 entreprises soutenues	31 186 établissements	2285 entreprises concernées
13 638 demandes déposées	2 365 € en moyenne par entreprise	137 222 € en moyenne par bénéficiaire		

CONTACTS

- **DDFIP de Vaucluse** : ddfip84.pgp.actioneconomique@dgfip.finances.gouv.fr
- **CCI Vaucluse** : 04 90 14 10 32 / celluleappui@vaucluse.cci.fr
- **CMAR** : 09 800 806 00 / assistance84@cmar-paca.fr
- **CRA PACA** : 04 42 17 15 00 / contact@paca.chambagri.fr
- **URSSAF** : 39 57 (Employeur & professionnel libéral) / 36 98 (Indépendant, artisan, commerçant)
- **Banque de France** : 0 810 00 12 10 / mediation.credit.84@banque-france.fr

L'espace des professionnels :

- ➔ Sur demande possibilités de report des cotisations sociales prolongées pour le mois de juin : <https://bit.ly/37819jF>
- ➔ Plan auto : possibilité pour les entreprises de renouvellement de leur flotte grâce au bonus de 5 000€ pour l'achat de véhicule électrique : <https://bit.ly/3cgazlv>
- ➔ Rédaction d'une charte encadrant les reports et annulations de loyers pour la période de confinement et la période de reprise jusqu'au 30 septembre 2020 : <https://bit.ly/308UTUZ>
- ➔ Identification des principaux risques de fraudes et de blanchiment de capitaux liés à la pandémie Covid-19 : <https://bit.ly/3gZ9acU>
- ➔ Organismes de formation : Report au 30 juin de la date butoir pour la transmission du bilan pédagogique et financier : <https://bit.ly/3dD6fEC>
- ➔ Point de situation en Chine au 1er juin par le Service économique régional de la DG Trésor de Pékin : <https://bit.ly/3dBpMW5>
- ➔ Mise en place d'une aide à l'embauche exceptionnelle pour soutenir la dynamique de l'apprentissage : <https://bit.ly/372Ai60>
- ➔ Lancement du plan de soutien aux entreprises technologiques : <https://bit.ly/2Mzltxw>

La veille juridique, pour aller plus loin :

- ➔ **Arrêté du 4 juin 2020** fixant la liste des établissements mentionnés prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire : <https://bit.ly/30bxlcH>
- ➔ **Arrêté du 3 juin 2020** adaptant le contrôle continu et ponctuel dans les épreuves d'enseignement général et professionnel en raison des circonstances exceptionnelles découlant de l'épidémie de covid-19 : <https://bit.ly/2MzNbep>
- ➔ **Décret n° 2020-663 du 31 mai 2020** prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire : <https://bit.ly/3cBpRrp>
- ➔ **Décret n° 2020-663 du 31 mai 2020** prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire : <https://bit.ly/3cBpRrp>

PLAN DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES TECHNOLOGIQUES

Le Gouvernement lance un plan de soutien public conjoncturel pour aider les start-up face à la crise.

#PLANTECH

